

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N° 11-12 2018 — (Nov. dec. 2018) — 1 €

Élections dans la fonction publique



**FO première
organisation dans
la fonction publique
hospitalière du
département et de
la région !**



L'éditorial de Catherine Rochar

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 0720507442

Directrice de publication :
Catherine ROCHARD.

Sommaire

- 2 & 3 L'éditorial de Catherine Rochar
- 4 & 5 CCN des 21 et 22 novembre
- 6 & 7 14 décembre : Manifestation intersyndicale
- 8 Déclaration de FO au conseil de la CPAM de Maine-et-Loire
- 9 Manitou : +2,7 % d'augmentation des salaires
- 9 AG de Pôle Emploi Pays de la Loire
- 10 Grève et assemblée générale à la CAF et à la CPAM de Maine et Loire
- 10 CAF : succès de FO aux élections
- 11 à 15 **Spécial résultats des élections dans la Fonction publique**
- 16 L'année 2018 de l'UD en images

Malgré une campagne déchaînée, FO gagne les élections dans la Fonction publique

Le 22 novembre 2018, le Comité confédéral national a mis un terme à la crise qui a secoué la confédération après la parution dans la presse de ce qu'elle a appelé « l'affaire Pavageau » et qui a conduit à sa démission.

Ce CCN a confirmé les orientations adoptées dans les résolutions du congrès de Lille d'avril 2018, réaffirmant que ce n'était pas cela qui était en cause. Elles restent plus que jamais d'actualité.

Rappelons que cette affaire a été rendue publique par le Canard enchaîné alors que le gouvernement, confronté à la crise ouverte par l'affaire Benalla, annonçait un « remaniement ministériel » en même temps qu'il dévoilait ses plans en matière de réforme des retraites. La médiatisation de cette affaire avait un objectif : à la veille des élections professionnelles dans la fonction publique il s'agissait de déconsidérer FO aux yeux des salariés, de faire apparaître FO comme un syndicat dirigé par des militants corrompus et qu'il n'y avait pour notre confédération qu'une planche de salut : renoncer à l'indépendance syndicale et

lâcher la ligne revendicative pour rejoindre le camp de la CFDT afin de mettre en œuvre la politique gouvernementale, notamment en matière de retraites. En un mot, devenir un syndicat corporatiste.

Cette campagne peut avoir eu quelques effets, notamment dans l'enseignement, où notre fédération a été particulièrement désignée par la presse.

Cela dit, même dans ce secteur, les résultats montrent que les salariés n'ont pas été dupes et ont réaffirmé leur confiance à notre confédération Force Ouvrière.

Force Ouvrière reste donc la première organisation syndicale dans la fonction publique de l'État, prend, dans notre région et notre département la première place dans la fonction publique hospitalière, renforce ses positions dans la fonction publique territoriale et à La Poste. Cette édition du Combat Social traite largement des résultats électoraux dans le Maine-et-Loire.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la progression dans la quasi-totalité de nos implantations tant en nombre de voix qu'en pourcentage.

Il faut insister en particulier sur la spectaculaire ascension du syndicat du CHU qui passe de la 5e place à la première. De même pour le syndicat FO de la police qui devance largement Alliance. De plus, de nombreuses nouvelles structures syndicales ont obtenu de très bons scores.

Après ces élections, FO est désormais première organisation syndicale dans le principal organisme public, le CHU d'Angers alors qu'elle était déjà première organisation dans le principal employeur privé, la mutualité Anjou Mayenne.

Ces résultats témoignent du développement de nos implantations, du travail de terrain effectué par les militants qui chaque jour s'attachent à défendre les intérêts de leurs collègues. Les salariés nous font confiance et se reconnaissent dans nos revendications. Ceci nous confère une responsabilité particulière et nous impose de renforcer notre capacité à les organiser pour faire aboutir toutes nos revendications. En particulier dans cette période où les réformes se succèdent qui sont des attaques sans précédent

contre le statut, les conventions collectives, le service public.

La colère des salariés, des chômeurs des retraités qui s'exprime depuis plus d'un mois au travers du mouvement dit « des gilets jaunes » traduit l'exaspération d'une grande partie de la population — de l'immense majorité des salariés — qui n'aspirent qu'à une chose, pouvoir vivre dignement de son salaire.

Ce mouvement est la conséquence directe des politiques d'austérité poursuivies depuis des décennies, que nous dénonçons comme suicidaires aussi bien du point de vue social qu'économique.

Depuis des années, les salariés se mobilisent avec leurs organisations syndicales pour leurs revendications : salaires, retraites, sécurité sociale, refus de la CSG, refus de la destruction du droit du travail, défense des services publics.

Les gouvernements successifs sont restés sourds à ces exigences et l'absence de réponse génère une colère légitime et en particulier chez les salariés.

Les réponses apportées par le gouvernement à la crise qu'expriment les gilets jaunes, mais qui les dépasse amplement, ne sont que tentatives d'enfumage.

Elles ne répondent en rien à l'exigence principale d'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Les quelques primes octroyées dans quelques entreprises ne pourront calmer cette colère.

Quant à l'augmentation de 1,8 % du SMIC, elle relève du scandale. Ce qu'exigent les salariés, c'est une augmentation significative du salaire minimum. La revendication de Force Ouvrière : un SMIC à 80 % du salaire médian (1450 euros net) rejoint presque au centime près les revendications exprimées sur les ronds-points.

Pour calmer la colère, il faut cette augmentation du SMIC, suivie de négociations salariales dans les branches. Et de l'argent il y en a. Les entreprises du CAC 40 ont décidé en 2018 de verser près de 50 milliards de dividendes à leurs actionnaires!

L'appel des organisations départementales FO CGT FSU UNEF et UNL à la grève et à la manifestation le 14 décembre a une nouvelle fois amené jusqu'à 2000 salariés et étudiants dans les rues.

Si le président de la République a décidé de reporter la réforme constitutionnelle, de rallonger la négociation sur l'assurance chômage, il maintient le délai

pour réformer les retraites.

Cette dernière est qualifiée de « mère des réformes », c'est dire l'importance que le gouvernement lui accorde. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de « fusionner » les 42 régimes de retraite, c'est-à-dire de fait les détruire et dans le même mouvement détruire le code des pensions civiles et militaires, pour instaurer un régime par point. Régime par point dont tous s'accordent à dire qu'il n'a qu'un objectif : diminuer les pensions de retraite.

Pour FO c'est NON! Dans les prochaines semaines, plus que jamais nous allons devoir tout mettre en œuvre pour faire reculer le gouvernement Macron Philippe.

D'ores et déjà pour préparer le 14 décembre avec la CGT nous avons ouvert la voie aux assemblées générales et aux réunions de service partout où cela est possible, pour établir le cahier de revendications.

Dans quelques implantations, ces assemblées se réalisent.

C'est ce qu'il faut poursuivre et décider des actions à mener pour faire aboutir les revendications, y compris la grève!

Résister, revendiquer, reconquérir en 2019 comme en 2018!

Bonnes fêtes de fin d'année!

**Le bureau de l'UD FO de
Maine-et-Loire présente aux
militants FO du département ses
meilleurs vœux et souhaite à tous de
bonnes fêtes de fin d'année.**

CCN des 21 et 22 novembre 2018



Intervention de Catherine Rochard, secrétaire générale de l'UD FO de Maine-et-Loire

Je vous apporte le salut fraternel des syndicats de l'Union Départementale du Maine-et-Loire.

Tout d'abord pour dire que les camarades du Maine-et-Loire ne sont pas dupes du fait que la campagne de calomnie contre l'organisation participe de la volonté de liquidation par le gouvernement des organisations syndicales et plus particulièrement la nôtre qui porte des revendications claires sur l'orientation de bagarre contre toutes les réformes du gouvernement toutes porteuses de régression sociale.

Les instances de l'UD se félicitent de la manière dont le Bureau confédéral et la Commission exécutive confédérale ont pris en charge toutes ces difficultés, ce cataclysme pour préserver la Confédération.

Le Bureau et la CA réunis régulièrement ont condamné sans réserve la constitution du fichier. La régularité du fonctionnement de nos instances a permis de tenir informés les militants et les adhérents et de répondre à leurs interrogations.

C'est sur cette base que la CA de l'UD réunie le 12 novembre à l'unanimité, m'a donné mandat pour porter mon vote sur la candidature

de Christian GROLIER considérant qu'il est le seul qui peut rassembler notre organisation. La CA déplore à cette étape qu'il n'y ait pas une seule candidature, et ce, dans le respect des camarades candidats.

Mes camarades,

À cette étape, aucune défection dans les syndicats de Maine-et-Loire n'a été constatée et le travail de développement n'a pas été suspendu.

Les militants portent sur le terrain les revendications, les orientations de la Confédération issues de notre dernier congrès confédéral et confirmé par le CCN de septembre. Aujourd'hui, la revendication salariale face à l'augmentation du coût de la vie (loyers, gaz, essence...), face à la politique gouvernementale s'exprime à la fois chez les salariés, les retraités.

Camarades, nous ne pouvons pas ignorer ce qui se passe sur les barages avec les gilets jaunes. Plus que jamais et parce que c'est notre responsabilité de syndicat, partout dans les entreprises nous devons exiger l'ouverture des négociations salariales, mais aussi dans toutes les branches et les conventions collec-

tives.

Il nous faut également et parce que ce n'est pas déconnecter de la situation actuelle, réaffirmer nos revendications en matière de transition énergétique pour laquelle lors de notre dernier congrès, nous exigeons l'abrogation de loi. Sa mise en œuvre aujourd'hui fait peser de lourdes charges financières sur les salariés.

En effet, comment trouver les moyens de changer par exemple le mode de chauffage quand on a que le SMIC pour vivre. Le SMIC étant devenu, je vous le rappelle, si besoin en était la norme en matière de salaire.

La transition énergétique nous le savons va avoir des conséquences dramatiques dans les années à venir sur l'emploi.

D'autres combats et pas des moindres sont devant nous, celui sur les retraites dont Delevoye nous dit qu'il s'agit « d'un changement de société » Le président du MEDEF dit qu'« elle est la mère de toutes les réformes ».

Restons fermes sur nos revendications et engageons la bagarre! Et je ne développerai pas le point sur

l'assurance-chômage, d'autres l'ont fait.

Mes camarades, malgré toute la campagne contre Force Ouvrière, les militants n'ont pas cessé de s'adresser aux salariés. Ceux-ci d'ailleurs se retrouvent dans nos valeurs lors des élections professionnelles comme en témoignent les résultats. CAF de Maine-et-Loire, organisme de 400 salariés, notre représentativité passe de 30 % à 49,5 %.

Dans une petite entreprise du bâtiment, nous avons obtenu l'élection

de 2 titulaires sur 3 alors que précédemment nous n'en avions qu'un

Et parce que je suis aussi responsable de la Santé privée, je vais vous donner les résultats des élections de l'Établissement français du Sang qui compte environ 9000 salariés

Nous avons obtenu + 7 % de représentativité et notre nombre d'élus titulaires a été multiplié par 2

Camarades, préserver l'unité de la Confédération c'est ça, c'est porter les revendications, en toute indépendance!

C'est se bagarrer pour gagner des points de représentativité dans toutes les élections à venir!

C'est poursuivre sans relâche le développement de l'organisation!

C'est préparer le rapport de force pour mettre en échec la politique du gouvernement qui ne vise qu'un objectif en finir avec tous nos acquis et toutes nos conquêtes!

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière!

Merci mes Camarades!

Compte-rendu du CCN présenté au bureau de l'Union Départementale, transmis à l'ensemble des secrétaires de syndicats et sections syndicales de l'UD FO de Maine-et-Loire

Les 21 et 22 novembre 2018, s'est tenu à Paris le CCN extraordinaire convoqué par la CE confédérale le 17 octobre à la suite de la démission de Pascal Pavageau.

Le CCN a été présidé par Patrick Privat trésorier confédéral.

Il a indiqué que le bureau confédéral a poursuivi l'ensemble des travaux qui sont les siens, depuis que l'affaire des fichiers a éclaté dans la presse. Il a fait un point sur tous les dossiers en cours et notamment la négociation de l'accord sur l'assurance chômage que nous avons quitté après un désaccord avec les patrons sur la notion des compétences, en lieu et place des diplômes. Nous participerons à la prochaine séance, le MEDEF a reculé sur ce point.

Il a fait le point sur le projet de Loi de Finance de la Sécurité sociale ainsi que sur le dossier retraite en rappelant que les revendications demeuraient inchangées.

Il a indiqué que des plaintes avaient été déposées pour constitution des fichiers ainsi que sur la diffusion dans la presse des finances de la confédération.

La commission de contrôle des comptes s'est réunie régulièrement pour établir un rapport sur la trésorerie confédérale.

Jean Noel LAHOZE, membre de la commission, a présenté un rapport. Ce rapport n'est pas définitif, car le travail de la commission va se poursuivre. Il a indiqué que les comptes avaient été régulièrement certifiés

par les commissaires aux comptes.

La confédération dispose de ressources financières suffisantes pour assurer son fonctionnement. Il y a 6 millions d'euros de retard dans le versement de cotisations par des UD et des fédérations.

Les dépenses du CFMS ont augmenté, ce qui se justifie par le nombre de stages ainsi que celui des stagiaires tous deux en forte augmentation.

Un point sera fait régulièrement à la CE confédérale ainsi qu'au prochain CCN.

Puis la discussion s'est ouverte et 61 interventions se sont succédées à la tribune. Le témoignage de camarades qui ont été dans l'entourage de P. PAVAGEAU a permis de lever toute ambiguïté sur la théorie du complot contre ce dernier. C'est son attitude et celle de son entourage proche qui ont abouti à ce cataclysme dans notre organisation.

Les résultats du vote

Aucun intervenant n'est revenu sur les orientations établies lors du congrès et confirmées au CCN de septembre, même si pour certains la tentation de le faire semblait un peu forte. Mon intervention sera publiée.

29 fédérations et 104 UD représentent 6032 voix. Les suffrages se sont exprimés comme suit :

- 87 Blancs ou nuls
- Patrice CLOS 648 voix
- Christian Grolier.. 2577 voix
- Yves Veyrier..... 2720 Voix ÉLU

Le mandat, le respect du mandat !

Cependant il est à noter un fait important : 1 fédération et 7 unions départementales n'ont pas respecté leur mandat. Si tel avait été le cas, le scrutin aurait été favorable à C. Grolier. Et tout le monde est au courant. Ce qui pose un problème grave dans une organisation comme la nôtre dont le fonctionnement repose sur le fédéralisme et le mandat, et sur ce qui est notre essence même, l'indépendance syndicale.

Ce qui est plus grave, c'est que le secrétaire général a déclaré juste après son élection, que les membres du CCN pouvaient avoir « leur libre arbitre », en insistant sur le fait que chacun pouvait se faire sa propre opinion et voter « en son âme et conscience ». En disant cela, il bafoue la notion du mandat.

Je vous rappelle que la notion du mandat est importante, non seulement dans toutes les élections syndicales, mais également dans l'action syndicale.

Plus que jamais, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la construction du rapport de force pour mettre en échec le gouvernement sur sa politique d'austérité et exiger l'augmentation des salaires.

Angers, le 26/11/2018

**Catherine ROCHARD,
Secrétaire générale**



14 décembre

1500 manifestants dans le cortège des UD à Angers, près de 2000 dans le Maine-et-Loire pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux dont le SMIC, pour la défense de la protection sociale et des services publics

La colère profonde qui s'exprime dans le pays contre la politique d'austérité et de destruction des conquêtes sociales, notamment au travers de la mobilisation des « gilets jaunes », montre à quel point la politique gouvernementale est rejetée par la majorité de la population, l'immense majorité des salariés.

Constatant que cette mobilisation met en avant des revendications que notre organisation porte depuis de nombreuses années, l'UD a dès le 5 novembre édité un tract en direction des entreprises, « **Face à l'augmentation des carburants, augmentation générale des salaires!** » (disponible sur le site de l'UD, www.fo49.fr). Le 19 novembre, le bureau de l'UD décidait de l'actualiser et le préciser, du fait de l'ampleur des mobilisations du 17 novembre.

Le 3 décembre, le bureau de l'UD adoptait une déclaration :

Déclaration du bureau de l'UD cgt-FO 49 du 3 décembre 2018

« Réuni le 3 décembre 2018, le bureau de l'UD FO de Maine et Loire a analysé la situation.

Samedi 1er décembre 2018, une nouvelle manifestation d'envergure mobilisait des milliers de nos concitoyens contre la politique du Gouvernement. La colère profonde qui s'exprime dans le pays a une origine : les politiques antisociales appliquées depuis des décennies par les gouvernements précédents et brutalement accentuées par l'actuel.

Parmi les revendications qui surgissent dans les rassemblements et les manifestations, beaucoup recourent celles mises en avant par notre organisation syndicale :

Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux

*Suppression de la hausse de la CSG
Le SMIC à 1400 euros net*

Pas une pension de retraite inférieure au SMIC

*Gel des taxes sur les carburants,
Généralisation de la prime de transport*

Non à la retraite par points

Dans cette situation, l'Union Départementale cgt-FO de Maine et Loire appelle toutes ses structures à organiser dans les bureaux, les ateliers, les établissements, les organismes... des réunions de salariés, des heures d'informations syndicales, des assemblées générales... si possible dans l'action commune, pour faire valoir ces revendications.

Pour l'UD FO de Maine et Loire, c'est une évidence, on ne pourra faire céder le gouvernement qu'en bloquant le pays par la grève.

L'UD cgt-FO de Maine et Loire s'adresse aux organisations syndicales du département pour pré-



Déclaration unitaire des Unions Départementales et Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, UNEF et UNL du Maine-et-Loire

14 décembre : grève et manifestations !

**Agir pour une augmentation
immédiate
des salaires, des pensions,
des minimas sociaux, dont le SMIC,
pour la défense de la protection sociale
et des services publics !**

Le 14 décembre, j'y suis !

Depuis des décennies, le niveau de vie des salarié-e-s, des privé-e-s d'emplois et retraité-e-s se dégrade. La préoccupation d'une part grandissante de la population, en particulier des salariés, est simplement de savoir comment boucler les fins de mois.

L'écart se creuse entre l'immense majorité de la population et les plus riches pour lesquels le gouvernement a des égards sans limites : suppression de l'ISF, baisse des cotisations sociales et crédits d'impôt (CICE, etc.)

Depuis des années, les salariés se mobilisent avec leurs organisations syndicales pour leurs revendications : salaires, retraites, sécurité sociale, refus de la CSG, refus de la destruction du droit du travail, défense des services publics...

Les gouvernements successifs comme le patronat sont restés sourds à ces exigences. L'absence de réponses concrètes et immédiates aux revendications exprimées, leur refus d'ouvrir de véritables négociations, génèrent une légitime colère dans la population, dans son en-

parer, ensemble, les initiatives nécessaires à l'établissement de ce rapport de force.

Angers, le 3 décembre 2018 »

Une réunion intersyndicale réunissant FO, la CGT, la FSU, l'UNEF et l'UNL s'est tenue rapidement qui adoptait un appel à la tenue d'assemblées générales, à la grève et aux manifestations le 14 décembre, qui déclarait notamment : « ... Aujourd'hui le gouvernement annonce des mesures pour sortir du conflit et tenter d'apaiser la situation. Certes, l'abandon de la hausse des carburants pour 2019 est le signe des difficultés auxquelles il est confronté et marque un premier recul. Mais ce recul n'est pas de nature calmer la colère...

Et le gouvernement voudrait que

l'on condamne les violences !

Mais que dit-il de la violence faite à tous ceux que l'austérité et les politiques de destruction des conquêtes sociales rejettent dans la pauvreté, au point qu'ils ne savent comment boucler leurs fins de mois ? Que dit-il de la violence faite aux jeunes à qui on refuse l'accès aux études, dont on détruit les diplômes et qu'on reçoit à coups de matraque ?...

[après avoir rappelé les revendications, le tract se poursuit :]

... Les Unions Départementales et Organisations syndicales CGT, FO, FSU ; UNEF et UNL du Maine et Loire invitent l'ensemble des salariés du privé et du public, les privés d'emplois, les retraités, les lycéens, les étudiants à se réunir pour décider collectivement des modalités d'actions.

Pour cela, nous appelons nos syndicats à organiser partout, dans les bureaux, les ateliers, les établissements, les organismes, des réunions de salariés, des heures d'informations syndicales, des assemblées générales pour établir avec l'ensemble des salariés les cahiers de revendications, organiser le rapport de forces dans l'action commune et à prendre toutes les initiatives y compris la grève dès que les conditions seront réunies.

Le 14 décembre, jour de la tenue de l'instance chargée de revaloriser le SMIC, doit être une grande journée de grève, d'arrêts de la production et d'interpellation sous diverses formes du patronat et des pouvoirs publics.

Tous en grève et en manifestation le 14 décembre »

Site d'Ouest France — 14/12/2018

Angers. Lycéens, syndicats, Gilets jaunes... Près de 1 500 personnes dans les rues



ACTUALITÉS

Déclaration de Force Ouvrière au conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Maine-et-Loire

Les ordonnances Juppé de 1996 ont imposé aux caisses nationales de sécurité sociale de contracter avec l'État des « conventions d'objectifs et de gestion » (COG). Présentées comme des « contrats », ces COG sont en fait la mise en pratique des orientations politiques décidées par le gouvernement en matière de Sécurité sociale. Elles imposent aux caisses nationales de mettre en œuvre les plans

gouvernementaux d'économie, de baisse des dépenses de santé et tout leur train de mesures destructrices pour les personnels (réductions d'effectifs, restructuration des caisses, fermetures de sites, mutualisations, régionalisation, externalisations...)

Ces COG se déclinent ensuite pour chaque caisse en « Contrats pluriannuels de gestion » (CPG), signés eux, entre la caisse nationale et la caisse locale, CPG qui ne peut QUE décliner localement les orientations na-

tionales, lesquelles déterminent les dotations budgétaires. Tout cela en application du principe, hérité de la doctrine sociale de l'église, de la « subsidiarité »

Le CPG est soumis au conseil (ou conseil d'administration) de chacune des caisses qui doit formellement l'adopter... Adoption qui n'est qu'une formalité, dans la mesure où la « majorité de gestion » (Patronat + CFDT, CGC, CFTC) est intégralement acquise aux orientations gouvernementales.

À l'occasion du débat au conseil précédant l'adoption du CPG 2018-2022, nos camarades ont fait la déclaration suivante :

Déclaration des conseillers Force Ouvrière à la CPAM de Maine-et-Loire

« Le syndicat force ouvrière a pris connaissance du nouveau Contrat pluriannuel de gestion 2018-2022.

Ce CPG est une déclinaison opérationnelle de la COG 2018-2022 que nous qualifions lors de sa signature en février dernier de "Convention de sur-objectifs et de sous-moyens". Le moins que l'on puisse dire c'est que ce CPG tiens les promesses annoncées par la COG.

La sémantique utilisée dans ce document est très révélatrice de la direction que l'état souhaite faire prendre la Sécurité sociale. Ainsi grâce à cette nouvelle CPG. Nous apprenons que Madame X, atteinte d'un cancer du pancréas sera très satisfaite de constater que son "expérience client" à la CPAM sera grandement améliorée grâce à "l'efficacité" mise en œuvre par les services de la CPAM.

Vous ne trouvez pas ça choquant, FO si!

Pour FO, un malade n'est pas un client de la CPAM! C'est un assuré social, usager d'un service public. Il ne vient pas à la CPAM par plaisir. Parler "d'expérience client", terme introduit dans le langage par des cabinets de marketing pour le secteur marchand n'a pas sa place dans un tel document. Il est cependant révélateur d'un système qui veut mettre en "concurrence" la sécurité sociale avec les mutuelles et les assurances privées. Ceci en remplaçant un sys-

tème solidaire par un système individualiste. Ainsi, l'adage qui dit que la sécurité sociale c'est "cotiser selon ses moyens et bénéficier selon ses besoins" a du souci à se faire. La garantie qu'apporte la cotisation pour le maintien d'un système de santé de qualité est petit à petit balayée par son remplaçant : l'impôt!

À cela s'ajoute le 100 % santé, 1re pierre d'une médecine à plusieurs vitesses.

Il y aura d'un côté les assurés sociaux qui faute de moyens ne pourront se contenter que de paniers de soins et de prestations "à minima" et de l'autre, ceux qui auront les moyens de se payer des mutuelles pour bénéficier de soins de qualité.

La direction que prend le système social en France c'est : "Je paie l'impôt et je bénéficie selon mes moyens!"

Cela FO n'en veut pas et n'en voudra jamais!

Parlons maintenant de "l'efficacité" (comprenez l'efficacité au moindre coût) autre terme très à la mode et utilisé dans ce document :

Pour FO ce n'est certainement pas en diminuant les coûts, en augmentant la charge de travail des salariés de la caisse, en ne les remplaçant pas un pour un ou en ne faisant pas évoluer les salaires d'une manière significative que les salariés pourront comme vous l'écrivez "libérer

leurs énergies pour innover dans leurs pratiques"!

Il est noté dans ce CPG que des points de vigilances seraient à apporté sur la forte augmentation des Indemnités journalières. Serions-nous en train de découvrir que l'allongement du temps de travail, des techniques de management délétères, des conditions de travail dégradées, augmentent les risques de maladies, d'accidents du travail ou de maladies professionnelles?

Pour FO, l'augmentation des IJ, ou plutôt l'augmentation du nombre de salariés malades va de pair avec cette politique d'austérité menée depuis des années et dont les Français ne veulent plus.

Ce n'est certainement pas en augmentant le nombre de contrôles ou en culpabilisant salariés et médecins que ce fléau prendra fin.

Seul l'arrêt des contres réformes (retraite, CICE, remplacement des cotisations par l'impôt, etc.), l'amélioration des conditions de travail, notamment dans le secteur de l'aide à la personne, l'augmentation générale des salaires (car si la maladie peut rendre pauvre, la pauvreté rend malade!) pourra permettre l'amélioration de la santé des assurés sociaux.

Vous l'aurez compris, Force Ouvrière votera contre ce CPG.